



03.047

Entlastungsprogramm 2003 für den Bundeshaushalt

Programme d'allègement 2003 du budget de la Confédération

Fortsetzung - Suite

[Botschaft des Bundesrates 02.07.03 \(BBI 2003 5615\)](#)

[Message du Conseil fédéral 02.07.03 \(FF 2003 5091\)](#)

[Ständerat/Conseil des Etats 17.09.03 \(Erstrat - Premier Conseil\)](#)

[Ständerat/Conseil des Etats 17.09.03 \(Fortsetzung - Suite\)](#)

[Ständerat/Conseil des Etats 18.09.03 \(Fortsetzung - Suite\)](#)

[Ständerat/Conseil des Etats 18.09.03 \(Fortsetzung - Suite\)](#)

Marty Dick (R, TI): Ma proposition de minorité reconnaît en fait la gravité de la situation financière de la Confédération et exprime aussi l'exceptionnalité de la situation. Nous sommes placés devant l'alternative de renoncer à tous ces investissements, lesquels sont prévus, décidés, nécessaires et ont été promis depuis longtemps. Ne pas les allouer, comme le proposent le Conseil fédéral et la majorité, signifie simplement les repousser dans le temps. Les repousser dans le temps ne signifie pas seulement un retard de trois ans. Cela va créer tout un effet boule de neige sur les investissements des années prochaines. Pouvoir faire maintenant ces investissements favorisera aussi l'activité des investissements lors des années suivantes car le pays a encore besoin de nombreuses infrastructures. Surtout, il aura besoin de les entretenir. J'ai dit que ce sont des structures nécessaires: il s'agit de compléter le réseau des routes nationales que nous avons promis depuis longtemps à la population. Dans ce domaine, il y a un grave problème de crédibilité qui se pose parce qu'à plusieurs reprises, nous n'avons pas été à même de respecter les promesses formelles que nous avons faites. Quant à l'entretien, le rapporteur dit: "Les frais d'entretien augmentent de toute façon de 6,5 pour cent." C'est vrai, mais il faut voir par rapport à quoi et dans quel contexte. C'était amplement prévu que les frais d'entretien augmentent. Nous en avons discuté ici même. Votre sous-commission qui s'occupe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication avait longuement examiné ce problème. Nous avons constaté qu'il y a un retard important au niveau du réseau routier suisse. Les ingénieurs nous expliquent que si on néglige l'entretien, nous ne faisons qu'augmenter les nécessités ultérieures. Donc, ça renchérit, finalement, et on ne fait pas d'économies.

Ce sont aussi de très nombreux ouvrages dans les communes pour modérer le trafic qui sont touchés par ces coupes. Ce sont des interventions fondamentales pour la qualité de la vie, et même tout simplement pour la protection de la vie. Je tiens à rappeler que les accidents de la route constituent encore aujourd'hui un important facteur de mortalité. Le concept me paraît simple: nous constatons qu'il n'y a pas d'autre alternative que de renoncer à ces investissements. Je crois que ce ne serait pas sérieux de faire ici des compensations avec l'Ofefp ou avec d'autres offices fédéraux. Alors, je propose tout simplement de faire usage d'une compétence constitutionnelle qui est celle de la surtaxe sur les carburants.

Le Conseil fédéral propose de renoncer, avec les positions qui sont concernées, à un peu moins de 500 millions de francs. Avec une taxe de 3 centimes sur l'essence durant trois ans, nous encaissons 540 millions de francs. On calcule entre 60 et 65 millions le centime additionnel de benzine, soyons prudents, disons 60 millions de francs. Cela fait 540 millions de francs. Nous aurions donc encore une réserve de 40 à 50 millions de francs avec cette augmentation. Qu'est-ce que cela signifie pour l'automobiliste? Pour l'automobiliste suisse moyen qui parcourt 15 000 kilomètres avec une consommation moyenne de 7,5 litres au 100 kilomètres, cela représente environ 34 francs par année, mois de 3 francs par mois. Pour faire une comparaison, le parking ici à côté au Bellevue coûte plus de 30 francs par jour; simplement pour vous donner une idée des proportions.

Alors, je crois que mon concept - qui est soutenu par différents collègues, d'ailleurs - est simple. Je me demande même s'il n'a pas le tort d'être trop simple. Il a l'avantage, je crois, de créer des places de travail, d'exécuter ou de

permettre l'exécution des travaux qui sont nécessaires, qui ont été promis et que, de toute façon, nous devons faire un jour. C'est une proposition qui allège les finances de la Confédération pour un montant d'un demi milliard sur trois ans. C'est une proposition qui, elle aussi, respecte le principe de la symétrie des sacrifices vu que c'est l'automobiliste qui assume ce sacrifice; mais c'est aussi l'automobiliste qui a les avantages les plus immédiats de ces investissements, même si ce n'est pas le seul à avoir ces avantages. Cela a surtout un avantage psychologique.

Je ne sais pas si vous faites la même constatation que je fais dans la campagne électorale actuelle. Il y a un malaise dans le pays qui est continuellement touché par de mauvaises nouvelles: des licenciements ici, des augmentations de prix là, des renoncements à tout, des coupes budgétaires. Et ici, on propose encore de renoncer à des investissements qui jusqu'à tout récemment étaient formellement promis et convenus avec les cantons et les communes. Je crois que créer du travail est une injection d'optimisme.

A ceux qui - et je les comprends - doutent encore de la bonté de cette proposition, je me permettrai de leur suggérer de la voter quand même. Cela aurait l'avantage de créer peut-être une divergence avec le Conseil national et de voir quelles sont les réactions.

Pourquoi les investissements routiers et pas les autres? Mais c'est tout à fait simple. Je n'ai pas découvert pour les autres investissements une possibilité de financement particulier aussi simple et aussi rapide. J'avais dans un premier temps mis dans le paquet aussi les investissements ferroviaires. Mais on m'a rappelé à l'ordre et on m'a dit que, constitutionnellement, ce n'était guère possible. Le raisonnement que j'ai de la peine à accepter consiste à dire: "Ah, si on ne peut pas faire d'autres investissements, il ne faut pas faire ceux de la route." C'est une conception qui a une dimension religieuse que j'ai de la peine à comprendre.

Nous avons ici une possibilité très simple et je crois que la plus grande partie des automobilistes acceptera de bon gré, ou disons, acceptera ce tout petit sacrifice pour obtenir un résultat qui me semble assez remarquable. Je vous prie donc d'accepter cette proposition de minorité.

...

[Marty Dick](#) (R, TI): J'aimerais vous dire que je me suis entretenu avec M. Cornu pendant ce débat. M. Cornu me prie en son nom de vous communiquer que les chiffres qu'il a donnés tout à l'heure se fondent sur une erreur. C'était ma première proposition qui présentait une insuffisance de financement. Mais la proposition de minorité qui est en discussion maintenant permet de récolter 540 millions de francs pour des travaux dont la part de la Confédération est de 487 millions de francs. Il y a donc une réserve de 53 millions de francs. Donc, on peut faire amplement tous ces investissements. J'aimerais dire à M. Bieri seulement une phrase: ce n'est absolument pas contraire au concept que l'on a voté. Il s'agit ici d'une solution qui dure trois ans. Donc, les prochains trois ans, on n'aura certainement pas le fonds. Il ne s'agit pas d'un fonds.

Monsieur Pfisterer, il s'agit simplement dans une loi de changer un chiffre: plus 3, tout simplement. Aujourd'hui, avec ce vote nous donnons une mission politique très claire au Conseil fédéral: ces 3 centimes servent exactement à réaliser tous les projets sous les positions qu'on voulait biffer.

A M. Schweiger aussi, seulement une phrase: nous sommes dans une situation économique qui est pour le moins dépressive. Avec un tout petit effort, mais très petit, on peut créer des places de travail, on peut faire circuler ce demi milliard de francs. J'ai présenté en commission un petit exemple. Je le répète ici et je conclus. Nous sommes ici 50 dans cette salle. Chacun de nous a 2 francs dans la poche, pas plus. Avec ces 2 francs, à midi on ne peut pas manger au café, il n'y a plus les "Gipfeli", on ne peut même pas en manger. Si nous mettons ensemble ces 2 francs, je peux vous faire cuire des spaghettis à la bolognaise accompagnés d'un verre de vin pour tout le monde. Cela, c'est l'effet multiplicateur. Mais si vous sortez ce soir avec vos 2 francs dans la poche, vous ne serez pas plus riches et vous aurez faim. Voilà le sens de ma proposition.